



25 Bd Besson Bey 16023 ANGOULEME  
Tél. 05 45 38 60 60

DGA Patrimoine public et environnement  
Déchets ménagers

## DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### REFORME D'UN TRANSFORMATEUR DE PUISSANCE ET DE DEUX CELLULES HAUTE TENSION

N° 2024 - D - 252

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

Vu, le code général des collectivités territoriales,

Vu, la délibération du conseil communautaire portant délégation d'attributions du conseil au Président,

Vu, l'arrêté n°99 du 23 mars 2022 de Monsieur le président subdéléguant à Monsieur Gérard DEZIER en sa qualité de vice-président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération susvisée,

Considérant, l'absence de Monsieur Gérard DEZIER, les délégations et subdélégations sont exercées par Monsieur Michel ANDRIEUX, en sa qualité de 1<sup>er</sup> vice-président, en application de l'arrêté susvisé,

#### DECIDE

**Article 1er :** Est approuvée la réforme d'un transformateur de puissance et de deux cellules haute tension obsolètes, utilisés pour le fonctionnement de l'ancienne usine d'incinération de La Couronne, dont les caractéristiques sont indiquées ci-après :

- Fabriquant : Alsthom Atlantique
- Modèle : Transunel
- Type : GTHA/24
- Année de fabrication : 1985
- Puissance : 720 KVA
- Tension primaire : 20 000 v
- Tension secondaire : 400 v
- Masse : 1 925 kg
- Masse d'huile : 483 kg

**Article 2 :** Les équipements mentionnés ci-dessus seront récupérés gratuitement par le centre de formation A4 Formation situé 9 rue Watt à La Roche sur Yon. Le démontage, le chargement et le transport du matériel seront pris en charge par le centre de formation.

**Article 3 :** Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le comptable assignataire de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le **24 JUIL. 2024**  
Pour le Président,  
Le vice-président,

Reçu en Préfecture

le : **24 JUIL. 2024**

Affiché ou notifié

le :

**24 JUIL. 2024**

  
Michel ANDRIEUX